

FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD

En date de mars 2025



Commentaire de l'analyste

Tarik Aeta, CFA

Vice-président

Gestionnaire de portefeuille

Le secteur des soins de santé a connu un début d'année mouvementé, marqué par le bilan du congrès JPMorgan Chase & Co. (« J.P. Morgan ») sur les soins de santé en janvier, les résultats du quatrième trimestre de 2024 publiés en janvier et février et l'évolution du contexte politique et réglementaire, entraînée par l'arrivée de l'administration du président Donald Trump à la Maison-Blanche.

Commençons par le congrès J.P. Morgan sur les soins de santé. Les activités de fusions et acquisitions ont été tranquilles au cours de l'année, la seule opération d'envergure annoncée étant l'acquisition d'Intra-Cellular Therapies, Inc. (Intra-Cellular) par Johnson & Johnson Services, Inc. (Johnson & Johnson), pour 14,6 milliards de dollars. En effet, à la perspective du changement de gouvernement à Washington, de nombreuses sociétés de soins de santé ont décidé de suspendre leurs plans de fusions et acquisitions en attendant d'y voir plus clair sur la politique et la réglementation. Malgré l'incertitude macroéconomique, des sociétés du secteur des soins de santé poursuivent leurs efforts internes de recherche et de développement, lancent de nouveaux produits et songent à procéder à certaines acquisitions-intégrations d'entreprises en démarrage pour s'approprier de nouvelles technologies.

Puis, en février, les investisseurs ont tourné leurs regards vers la publication des rapports financiers du quatrième trimestre de 2024 et les prévisions des équipes de direction pour 2025. Dans l'ensemble, 82 % des sociétés du secteur des soins de santé de l'indice S&P 500 (« S&P 500 ») ont dégagé des bénéfices à la hauteur des prévisions, voire supérieurs, au quatrième trimestre. Les revenus ont augmenté de 7,6 % sur 12 mois. Les bénéfices ont grimpé de 35,8 % sur 12 mois, ou de 4,7 % si l'on exclut l'incidence ponctuelle des frais de recherche et de développement en cours, dont se sont ressenties les sociétés Bristol-Myers Squibb Company (« Bristol-Myers Squibb ») et Gilead Sciences, Inc. (« Gilead Sciences ») l'an dernier. Les sociétés pharmaceutiques ont mené la marche, avec des revenus en hausse de 13 % sur 12 mois. Eli Lilly \$ Company Ltd. (« Eli Lilly ») a compté pour environ 40 % de la croissance du secteur, grâce à la forte

croissance des médicaments visant à lutter contre le diabète et l'obésité, soit Mounjaro (GLP-1 pour les personnes atteintes de diabète de type 2) et Zepbound (GLP-1 pour lutter contre l'obésité). De plus, les fournisseurs de soins de santé et les sociétés d'appareils médicaux restent fermement soutenus par les volumes élevés d'opérations chirurgicales non urgentes. En revanche, les sociétés d'instruments des sciences de la vie continuent d'afficher des résultats décevants qui s'expliquent par la faiblesse combinée de la demande d'instruments dans la foulée de la pandémie, de la demande chinoise et de celle des sociétés émergentes en biotechnologie qui ont plus de mal à obtenir du financement.

Pour l'année 2025 dans son ensemble, les revenus du secteur des soins de santé devraient augmenter d'environ 7 % sur 12 mois et les bénéfices, d'environ 18 % sur 12 mois, la perte de ventes liées à la COVID-19 étant maintenant une affaire classée. Pour les prochaines années, le conseiller en valeurs (« nous », « notre », « nos ») s'attend à ce que la croissance renoue avec le taux de croissance annuel composé (« TCAC ») d'environ 9 % enregistré ces 30 dernières années.

Le troisième thème à souligner ce trimestre concerne l'évolution de la politique et de la réglementation orchestrée par le nouveau gouvernement à Washington. Il faudra garder un œil sur les mesures prises par Robert F. Kennedy Jr., nommé secrétaire à la Santé et aux Services sociaux (HHS) des États-Unis en février. L'administration du président Donald Trump a beau avoir réitéré à plusieurs reprises qu'elle ne toucherait pas au programme Medicare, les effectifs du HHS ont été réduits (20 000 postes, soit un quart des effectifs, ayant notamment été supprimés en avril). La diminution des ressources pourrait retarder les essais cliniques et le lancement de médicaments dans le segment des produits pharmaceutiques et de la biotechnologie, ce qui risque de nuire à la croissance des bénéfices au cours des prochaines années.

Enfin, les investisseurs surveillent également de près les droits de douane annoncés par le nouveau gouvernement. Jusqu'ici, les droits de douane n'étaient pas vraiment un enjeu pour le segment des produits pharmaceutiques et de la biotechnologie, car les sociétés pharmaceutiques ont toujours bénéficié de la protection de l'accord conclu dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Or, l'administration du président Donald Trump passe outre aux accords de l'OMC par le biais de l'*International Emergency Economic Powers Act*. Au cours des dernières décennies, le segment des produits pharmaceutiques et de la biotechnologie a tiré parti du système des prix de transfert pour réduire son taux d'imposition effectif. Par exemple, il est courant de voir une société recourir à une filiale en Irlande (ou dans un autre territoire à faible imposition) pour produire un médicament, qu'elle vend ensuite à sa filiale américaine à un prix élevé. Ses bénéfices sont ainsi transférés des États-Unis à l'Irlande, ce qui réduit son taux d'imposition effectif. Dans le contexte des nouveaux droits de douane, si les partenaires commerciaux ne parviennent pas à négocier un meilleur accord avec l'administration de Donald Trump, les sociétés pharmaceutiques devront étudier certaines options : transférer la production aux États-Unis pour éviter les droits de douane, transférer la production dans des territoires visés par de faibles droits de douane, rapatrier leur propriété intellectuelle aux États-Unis pour réduire au minimum les droits de douane ou songer à recourir à des intermédiaires pour limiter l'impact des droits de douane. Les sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques peuvent, certes, répercuter le coût des droits de douane sur les prix des nouveaux médicaments, mais il leur sera plus difficile et plus long de le faire dans le cas des médicaments déjà commercialisés compte tenu des modalités contractuelles conclues.

À la fin de mars 2025, le FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD (« TDOC ») avait progressé de 4,4 % depuis le début de l'année. Le secteur des soins de santé a surpassé le marché boursier mondial, l'indice MSCI Monde (« MSCI ») ayant cédé 1,8 % en cumul annuel, sous l'influence du recul des sociétés technologiques et liées aux centres de données.

En hausse de respectivement 22,3 %, 20,4 % et 20,5 % d'un trimestre à l'autre, ce sont Gilead Sciences, F. Hoffmann-La Roche Ltd (Roche Holdings AG) et Vertex Pharmaceuticals Inc. (Vertex Pharmaceuticals) qui ont le plus contribué au rendement du TDOC au premier trimestre de 2025. Le TDOC a principalement souffert des résultats d'Illumina Inc. (Illumina) (-40,6 % d'un trimestre à l'autre), de Teva Pharmaceuticals Industries Ltd (Teva) (-32,6 %) et de Moderna, Inc. (Moderna) (-31,8 %).

À long terme, nous croyons que le TDOC demeure bien positionné et qu'il continuera de tirer parti des nombreuses caractéristiques intéressantes du secteur des soins de santé, notamment une demande largement inélastique, une forte croissance des volumes alimentée par le vieillissement de la population et une productivité historiquement solide en matière de recherche et de développement, qui a élargi à plusieurs reprises le marché potentiel des soins de santé. Si l'on ajoute à cela des évaluations intéressantes par rapport à l'ensemble du marché, le secteur des soins de santé demeure, à notre avis, bien placé pour dégager des rendements supérieurs sur plusieurs années.

Rendement standard – FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD

Rendements au 31 mars 2025	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Depuis la création	Date de création
FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD	-1,79 %	3,79 %	-0,98 %	4,30 %	7,66 %	7 avril 2021

Source : Gestion de Placements TD Inc., au 31 mars 2025. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont annualisés.

Pour en savoir davantage,
veuillez visiter td.com/fnb



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. aux fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et les sommaires avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Le rendement des indices ne correspond pas à celui des FNB. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total historique pour les périodes et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions. Les frais de rachat et de courtage et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Le FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD (le « FNB TD ») n'est pas parrainé, promu, vendu ni soutenu d'aucune façon par Solactive AG qui, par ailleurs, n'offre aucune garantie ni assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice Solactive Global Healthcare Leaders (rendement global net, \$ CA) (« l'indice »), de toute marque de commerce associée à l'indice ou du cours de l'indice, en tout temps ou à tout autre égard. L'indice est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'indice est calculé correctement. Peu importe ses obligations envers GPTD, Solactive AG n'a aucune obligation de souligner les erreurs dans les indices aux tiers, notamment les investisseurs ou les intermédiaires financiers du FNB TD. Ni la publication de l'indice par Solactive AG ni la concession de licences à l'égard de l'indice ou de toute marque de commerce associée à l'indice aux fins d'utilisation relativement au FNB TD ne constitue une recommandation par Solactive AG d'investir des fonds dans le FNB TD, et ne représente d'aucune façon une assurance ou une opinion de Solactive AG à l'égard de tout placement dans le FNB TD.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.